



Le projet, le site et les enjeux du projet
 Le site est situé dans le quartier de la Cité Guignard, dans le 13^e arrondissement de Paris. Le projet est un programme de rénovation urbaine qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à créer un cadre de vie plus agréable. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Le programme et les enjeux du projet
 Le programme de rénovation urbaine vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à créer un cadre de vie plus agréable. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Le programme et les enjeux du projet

Surface	40 000 m ²
Nombre	2 000 logements
Logements	1 000 logements
Surface	10 000 m ²
Surface	10 000 m ²
Surface	10 000 m ²



La Cité Guignard - Rénovation Urbaine et Démolition

La Cité Guignard est une ancienne cité résidentielle HLM située à Vincennes dans le 13^e arrondissement de Paris. Construite sur un ancien terrain militaire, elle fut inaugurée en 1962 par l'architecte Henri Guignard. La cité est constituée de deux bâtiments de 12 à 14 étages encadrés par des rues étroites, formant ainsi un Y à branches inégales. Une rénovation du projet est en cours, visant à améliorer les conditions de vie des habitants et à créer un cadre de vie plus agréable.

La construction commence au début des années 1960. En France, cette période est marquée par une forte offre de logements, à la fois publique et privée. Cette offre est destinée à répondre à la demande croissante de logements sociaux et à l'expansion de la ville. La Cité Guignard est un exemple de programme de construction de grands ensembles d'habitat collectif. Les élus locaux ont joué un rôle important dans la construction de la cité, mais leur rôle est devenu plus limité avec le développement de la construction privée.

Le projet de la Cité Guignard vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à créer un cadre de vie plus agréable. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

En 1962 et 1966, suite à l'augmentation massive du chômage et de la pauvreté, mais aussi touchée par de nombreux problèmes liés au trafic, au bruit, aux installations vieillissantes et à l'absence de verdure, la proximité des logements et de la Seine, les habitants ont commencé à quitter la Cité Guignard. Le projet de rénovation urbaine vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à créer un cadre de vie plus agréable.

Le processus de démolition de la Cité Guignard a débuté en 2008. L'opération a été financée par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

La démolition de la Cité Guignard a débuté en 2008. L'opération a été financée par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

Le développement du projet urbain de la Cité Guignard implique un modèle d'habitat collectif au service de nombreux grands logements. Pour cela, il est nécessaire de créer un cadre de vie plus agréable. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France.

